



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/45/L.31/Add.1
19 décembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session
Point 34 de l'ordre du jour

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Algérie, Cuba, Indonésie, Koweït, Nicaragua, Nigéria, Norvège,
Nouvelle-Zélande, République socialiste soviétique d'Ukraine
et République-Unie de Tanzanie : projet de résolution

Embargo pétrolier contre l'Afrique du Sud

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne et Vanuatu

